



# **ASSEMBLEE GENERALE DES SYNDIQUES du 5 octobre 2016**

## **Motion adoptée à Laval**

Nous sommes des enseignants du département de la Mayenne, syndiqués SNUDI-FO 53 réunis en AG le 5 octobre 2016.

Nous avons pris connaissance du projet d'évaluation des enseignants de la ministre Mme Vallaud-Belkacem qui devrait rentrer en vigueur à la rentrée 2017. La note disparaîtrait. Jusqu'ici l'existence d'un barème qui incluait la note induisait une forme d'harmonisation dans le déroulement de la carrière. Même si ce système n'est pas parfait, la note est toujours contestable. Avec le projet d'évaluation des enseignants, l'IEN pourrait décider arbitrairement des 30% de collègues les plus « méritants » qui bénéficieraient d'une promotion ! Ce projet mettrait donc en place des promotions à la tête du client mettant les collègues en concurrence et les incitant professionnellement. Après un entretien de type managérial dont l'objectif serait de « *nous expliciter le sens des réformes* », nous serions évalués notamment sur notre « *coopération avec les partenaires de l'école* » ou sur notre « *coopération avec les parents d'élèves* » ! Les items servant à l'évaluation des enseignants ne porteraient donc que très peu sur les missions essentielles d'enseignement qui constituent le « cœur du métier ». Dans le même temps nous déplorons que le ministère se refuse à convoquer le CHSCT Ministériel pour l'examen préalable des projets de textes et leur possible incidence sur la santé des personnels comme cela a été malheureusement le cas dans plusieurs entreprises lorsque des évaluations du même type ont été mises en place, notamment à France Télécom.

**Nous demandons que ce projet de décret soit purement et simplement abandonné.**

*Adopté à l'unanimité  
Laval, le 05/10/16*